



Plan canadien de prévention de la noyade

Première édition : octobre 2017



Table des matières

Avant-propos	iii
Remerciements	iv
Introduction	5
Contenu du present document.....	5
Section 1 – La Coalition canadiennes pour la prevention de la noyade	6
Un cadre d’action	6
Aperçu de la Coalition : objectifs, portée, contexte	7
Objectif ambitieux	7
Suivre une approche axée sur la santé publique	7
Engagement des pouvoirs publics et de la société civile	7
Aller de l’avant	8
Section 2 – Le problème de la noyade au Canada	9
Tendances des décès liés à l’eau au Canada, de 1991 à 2014	9
Groupe d’âge et sexe	9
Plan d’eau	10
Province et territoire	11
Type d’activité	12
Noyades mortelles au Canada : le portrait actuel	14
Quelles sont les personnes qui se noient?	14
Quand les noyades se produisent-elles?.....	15
Où les noyades ont-elles lieu?	16
Quels types d’activités les victimes pratiquaient-elles?.....	17
Recherche sur les noyades au Canada : lacunes dans les données probantes	18
Section 3 – Enjeux cibles clés	19
Enfants âgés de 1 à 4 ans	20
Peuples autochtones	20
Noyades liées au transport par eau	20
Personnes néo-canadiennes	20
Noyades en milieu surveillé	21
Entrées non intentionnelles à l’eau	21
Immersions dans le Nord du Canada, en milieu rural et en eau froide	21
Jeunes adultes de sexe masculin	21
Conclusions et prochaines étapes	22
Références	23

Avant-propos

La noyade est un problème de santé publique tragique qui a entraîné la mort de plus de 10 000 Canadiens et Canadiennes au cours des 20 dernières années. Durant cette même période, les événements de noyade non mortelle ont touché plus de 50 000 Canadiens et Canadiennes. Le fardeau de la morbidité et de la mortalité dues à la noyade produit des effets dévastateurs sur les familles et les collectivités. Nous pouvons – et devons – faire davantage pour prévenir la noyade au Canada.

Le taux de mortalité par noyade au Canada a décliné ces 20 dernières années, mais pas dans tous les secteurs ni dans toutes les régions. Un fardeau disproportionnel subsiste chez les tout-petits enfants, les jeunes adultes, et les résidents en milieu rural et du Nord. Les collectivités à faible statut socioéconomique présentent un risque élevé de mortalité par noyade. Par ailleurs, on constate que le fardeau du taux de mortalité par noyade est à la hausse chez les personnes âgées.

Le Canada a besoin d'un plan multisectoriel de prévention de la noyade pour mieux réduire le fardeau de la noyade. Ce plan doit définir des mesures axées sur les collectivités à risque élevé ainsi que prévenir la noyade en ciblant les facteurs les plus évitables. Ainsi, le Plan canadien de prévention de la noyade doit bénéficier d'un engagement et d'un soutien diversifiés de parties prenantes. Il importe de

mettre le Plan en œuvre efficacement au sein des collectivités à risque et de disposer de données sur les résultats qui favorisent l'évaluation et l'apprentissage.

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade a été créée pour jouer un rôle de leadership dans cet effort de prévention au Canada. La Coalition est constituée d'un groupe multisectoriel de parties prenantes – groupe auquel les pouvoirs publics, l'industrie, les organisations non gouvernementales et les milieux universitaires ont été invités à participer. Chacun de ces secteurs est représenté au sein de la Coalition et de son comité directeur.

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade vise à formuler les recommandations et des mesures pour réduire les noyades, et aimerait donc que le gouvernement du Canada y joue un rôle actif. Elle poursuit sa démarche d'inclusivité et de multisectorialité dans le cadre du Plan canadien de prévention de la noyade et cherchera surtout à devenir un facilitateur de pistes d'action produisant un impact. Le Plan servira d'outil qui définit les efforts nécessaires et les attentes.



Stephen B. Beerman
coprésident,
La Coalition pour la prévention
de la noyade

Remerciements

Rédactrice

Tessa Clemens

Comité directeur de la Coalition

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade remercie les membres du comité directeur de la Coalition d'avoir fourni du contenu et une rétroaction utile.

Sara Anghel	National Marine Manufacturers Association
Stephen B. Beerman	Université de la Colombie-Britannique
Barbara Byers	Société de sauvetage Canada
Tessa Clemens	The Hospital for Sick Children
Shelley Dalke	Croix-Rouge canadienne
Gordon	Université de Manitoba
Giesbrecht	
Julie McIssac	Société de sauvetage Canada
Barbara	Service des coroners de la Colombie-Britannique
McLintock	Société de sauvetage Colombie-Britannique et Yukon
Dale Miller	gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
John Morrison	
Clara Reinhardt	Croix-Rouge canadienne
Chris Wagg	Coalition sur la prévention de la noyade d'Ottawa
Chris Wilson	Natation Canada
Robert Wood	Conseil canadien des piscines et spas

Données sur les noyades mortelles

La Coalition est reconnaissante envers la Croix-Rouge canadienne pour toute l'information fournie à la *Section 2 – Tendances des décès liés à l'eau au Canada, de 1991 à 2014*. Les données sur les décès liés à l'eau qui y sont présentées proviennent entièrement de la base de données du Système canadien de surveillance des décès non intentionnels liés à l'eau, établie par la Croix-Rouge canadienne.

La Coalition remercie chaleureusement la Société de sauvetage pour toute l'information fournie à la *Section 2 – Noyades mortelles au Canada : le portrait actuel*. Les données sur les décès liés à l'eau ainsi présentées sont toutes tirées de la base de données du Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade pour la Société de sauvetage.

Financement

La Société de sauvetage Canada a accordé un soutien financier, la publication de ce rapport, et affecté un gestionnaire de projet à la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade et au Plan canadien de prévention de la noyade.

La Croix-Rouge canadienne a assuré les services de traduction pour ce rapport.

Introduction

La noyade est un problème de santé publique qui est évitable. Elle constitue la troisième principale cause de décès par traumatisme non intentionnels dans le monde, et une cause majeure de morbidité et de mortalité au Canada. En moyenne, environ 500 personnes meurent noyées au Canada chaque année; et bien d'autres sont victimes d'une noyade non mortelle, qui entraîne souvent des séquelles à long terme.

En 2014, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié le *Rapport mondial sur la noyade : comment prévenir une cause majeure de décès*. Le rapport visait à galvaniser l'attention sur le problème de la noyade en soulignant comment il est possible de prévenir la noyade et de sauver des vies grâce à une collaboration entre les secteurs.¹

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade a été formée en réponse à l'appel à l'action lancé dans le rapport de l'OMS. Comme la noyade est un problème multisectoriel exigeant la création de partenariats entre parties prenantes, la Coalition a pour but d'établir et d'exécuter un plan multisectoriel à long terme qui vise à réduire la noyade au Canada.

La noyade menace toutes les populations, mais les risques sont parallèles à de nombreux déterminants sociaux de santé, ce qui affecte disproportionnellement les peuples autochtones, les nouveaux immigrants, les personnes âgées et les populations rurales. Les noyades mortelles et non mortelles

touchent non seulement des individus, mais aussi des familles et des collectivités entières. En 2010, les événements de noyade mortelle et non mortelle ont coûté 187 millions de dollars² à la société canadienne. Cette somme est le résultat de 369 décès, 247 hospitalisations, 1 251 visites à l'urgence, 37 invalidités partielles permanentes, et 4 invalidités totales; et plus de 175 millions de dollars en frais indirects.²

Ce document est la première édition du Plan canadien de prévention de la noyade – un plan évolutif qui changera au moins tous les six mois pour tenir compte de la progression des données, des mesures et des résultats.

Contenu du présent document

La **Section 1** donne un aperçu de la structure de la Coalition et expose le contexte, la portée et la vision du Plan.

La **Section 2** résume le problème de la noyade au Canada sur la base des données existantes sur la noyade. Elle comprend une analyse à long terme des tendances des décès liés à l'eau au Canada et un sommaire des caractéristiques de la noyade selon les plus récentes données disponibles.

La **Section 3** définit huit enjeux cibles clés en matière de prévention de la noyade au Canada.



Section 1 – La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade

Un cadre d'action

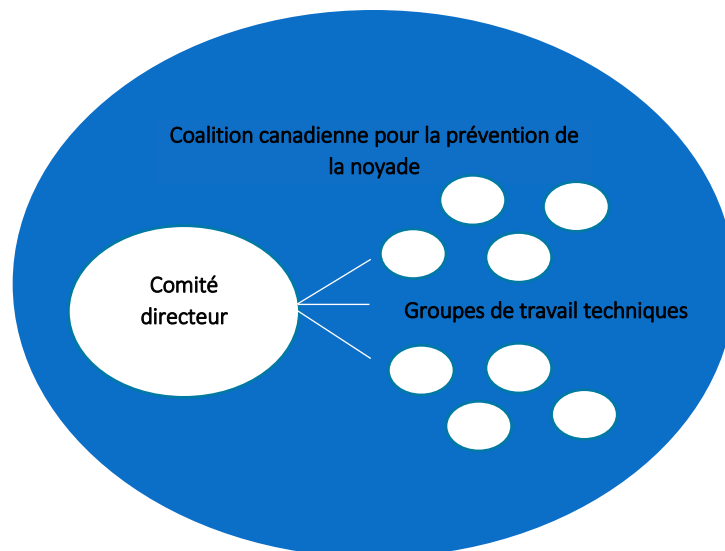
Formée en 2016, la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade rassemble de nombreuses parties prenantes dans l'effort de prévention de la noyade au Canada. Une fois créée une matrice d'intervenants ciblant une centaine de groupes, d'organisations et de personnes, toutes les parties prenantes – organismes gouvernementaux, organisations non gouvernementales, industrie, groupes de mobilisation de citoyens, médias et autres groupes – ont été invitées à se joindre à la Coalition pour fournir un large éventail de points de vue et assurer un leadership multisectoriel en prévention de la noyade au Canada. Les participants, qui se distinguent pour la diversité de leurs mandats, missions et objectifs, représentent un grand nombre de régions géographiques, de populations et de fournisseurs de services; ils mettent à contribution leurs diverses perspectives et expériences à la Coalition.

La Coalition est pilotée par un comité directeur qui nomme les leaders de groupes de travail techniques pour chaque enjeu cible clé en prévention de la

noyade au Canada. Voir la section 3 de ce rapport pour des précisions sur les enjeux cibles clés traités dans la première édition du Plan canadien de prévention de la noyade. Les leaders en question forment des groupes de travail multisectoriels chargés de recommander des mesures à fort impact pour réduire les noyades liées à un des enjeux cibles clés. Chaque groupe rend compte de l'enjeu cible clé dont il est responsable en produisant des rapports comprenant une évaluation situationnelle, des objectifs et des mesures.

Les groupes de travail techniques utilisent la prise de décisions éclairées par les données probantes, notamment en diffusant les meilleures données probantes disponibles tirées de la recherche, de la pratique et de l'expérience, et en utilisant ces données pour informer et améliorer les politiques et les mesures.³ Grâce à cette approche, la connaissance des programmes, pratiques exemplaires et interventions éclairera les mesures à prendre pour réduire les noyades dans chaque domaine d'intervention clé.

Figure 1 : Structure de la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade



Aperçu de la Coalition : objectifs, portée, contexte

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade a été formée en réponse au *Rapport mondial sur la noyade : comment prévenir une cause majeure de décès* de l’OMS. La Coalition contribuera à l’effort déployé pour mettre en œuvre les dix mesures et quatre recommandations énoncées dans ce rapport.¹ Elle agira comme partenaire en matière de leadership pour : mettre en œuvre des stratégies éprouvées de prévention de la noyade; améliorer les données sur les noyades; élaborer un plan de prévention de la noyade; et faciliter la participation du Canada au partenariat mondial en prévention de la noyade.

Objectif ambitieux

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade s’est fixée comme ambitieuse vision à long terme de porter à zéro les taux de morbidité et de mortalité par noyade. Des objectifs à court terme seront fixés par les groupes de travail techniques pour chaque enjeu cible clé. Les données probantes suggèrent qu’il existe une importante association entre les cibles de sécurité quantifiées et la réduction des décès.⁴ De plus, des cibles ambitieuses ont été associées à une meilleure performance que des cibles moins ambitieuses.⁵

Engagement des pouvoirs publics et de la société civile

Au Canada, la société civile a créé une sensibilisation à la réduction du risque de noyade et des politiques en la matière. Ainsi, des lois canadiennes ont été adoptées et sont appliquées dans des domaines tels que le transport maritime, le transport par eau, l’infrastructure, et les piscines et parcs d’eau publics. Ces politiques et lois constituent des interventions qui ont une incidence sur la réduction du risque de noyade.

La participation des pouvoirs publics dans l’effort déployé pour réduire la noyade a été très utile et efficace. Cet esprit de partenariat a été animé par le leadership de la société civile engagée et des organisations non gouvernementales (ONG). Il

Suivre une approche axée sur la santé publique

Au chapitre de la noyade, une approche axée sur la santé publique requiert une compréhension : du fardeau de la noyade et de l’inégalité de ce fardeau; du ciblage des interventions selon les enjeux clés; et de l’évaluation des impacts. Cette approche nécessite une planification rigoureuse fondée sur les données probantes existantes. L’éducation, les innovations sociales, la persistance, le ressourcement et une mise en œuvre efficace sont des facteurs déterminants de réussite en matière de réduction des taux de morbidité et de mortalité par noyade.

importe d’encourager et de perpétuer l’engagement civique dans la réduction du risque de noyade. Le leadership des ONG a aidé à élever le niveau de priorité du fardeau de la noyade aux yeux du public canadien et du gouvernement du Canada. L’implantation de la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade servira grandement à faciliter la collaboration et à suivre une approche axée sur la santé publique dans un cadre multisectoriel. Le leadership conjoint du gouvernement du Canada au sein de la Coalition serait bienvenu.

Les Canadiens et Canadiennes ont besoin de mieux reconnaître les différences provinciales,

territoriales et communautaires en matière de risque de noyade et de possibilités d'intervention. Les domaines d'impact optimal pour la réduction de la noyade et les interventions résident surtout à l'échelle communautaire. Il faut donc un engagement civique aux échelons provincial, territorial et communautaire, et cet engagement doit être inclusif et multisectoriel, ce qui implique élargir les actuels réseaux communautaires axés sur les loisirs pour y inclure toutes les causes de noyade. L'établissement de coalitions provinciales, territoriales et communautaires pourrait également favoriser la prévention de la noyade. Les organismes gouvernementaux, les ONG, les milieux

universitaires, l'industrie, les médias, les organismes de financement et autres parties prenantes devraient faire partie des coalitions à l'échelle communautaire.

Au chapitre de la prévention de la noyade, les Canadiens et Canadiennes ont mis en œuvre efficacement un certain nombre de stratégies éprouvées et adaptées au contexte canadien et aux groupes à risque. Par exemple, en ce qui concerne la surveillance des tout-petits et des enfants par des adultes, la sensibilisation du public est solide, de vaste envergure et multiculturelle/multilingue. Des cours de natation pour la survie sont offerts à de nombreux enfants d'âge scolaire, et ce, dans un environnement inclusif et exempt d'obstacles.



Aller de l'avant

Les Canadiens et Canadiennes continueront de s'attendre à des programmes coordonnés de haute qualité qui abordent d'autres enjeux clés associés au fardeau de la noyade au Canada. La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade et ses parties prenantes poursuivront leur

effort pour réduire et prévenir les noyades. Or, il reste beaucoup à accomplir pour réaliser les objectifs à court et à long termes, notamment la vision ambitieuse de taux zéro de morbidité et de mortalité par noyade.

Section 2 – Le problème de la noyade au Canada

Tendances des décès liés à l'eau au Canada, de 1991 à 2014

La Croix-Rouge canadienne (CRC) a conçu et élaboré – ainsi que tient à jour – le Système canadien de surveillance des décès non intentionnels liés à l'eau. Chaque année, au moyen d'un questionnaire structuré, des bénévoles et des employés de la CRC recueillent auprès des coroners et des médecins légistes de chaque province et territoire des données sur chaque décès. Ces données probantes influent sur la détermination de stratégies de santé publique et d'initiatives communautaires, ainsi que sur la détermination des messages clés et des compétences que tous les Canadiens et Canadiennes doivent entendre et acquérir pour mieux assurer leur sécurité dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau.

Les analyses des tendances de la noyade présentées dans cette sous-section du Plan portent essentiellement sur les types d'activités, les groupes d'âge et le sexe des victimes, le port d'un gilet de sauvetage et le lieu des noyades par province et territoire. En raison des limitations d'espace, les variables suivantes ont été exclues de ce rapport : cause de décès, but de l'activité, ethnicité, maîtrise de la natation, présence d'alcool ou de drogues, affections aiguës ou chroniques de la personne noyée, résultats d'autopsie, renseignements spécifiques sur le type d'activité, état de l'eau, conditions météorologiques, surveillance de mineurs et type de tentative de sauvetage.

Groupe d'âge et sexe

Groupe d'âge	Taux masculin pour 100 000 personnes		Taux féminin pour 100 000 personnes		Inconnu	Total	Pourcentage (%)	Taux global pour 100 000 personnes
	Hommes	Femmes	Femmes	Inconnu				
<1	41	0,9	33	0,8	0	74	1	0,8
1 à 4	430	2,3	210	1,2	3	643	5	1,8
5 à 14	484	1,0	166	0,4	1	651	5	0,7
15 à 24	1 867	3,5	316	0,6	2	2 185	18	2,1
25 à 34	1 741	3,1	219	0,4	0	1 960	16	1,8
35 à 44	1 659	2,8	281	0,5	4	1 944	16	1,6
45 à 54	1 446	2,7	302	0,6	0	1 748	14	1,6
55 à 64	1 084	2,7	212	0,5	0	1 296	11	1,6
65 à 74	792	3,0	184	0,6	0	976	8	1,8
75+	525	3,1	245	0,9	1	771	6	1,8
Inconnu	77	s/o	4	s/o	3	84	1	s/o
Canada	10 146	2,7	2 172	0,6	14	12 332	100	1,6

Le tableau 1 montre la fréquence des décès liés à l'eau selon le groupe d'âge et le sexe, ainsi que les taux de mortalité chez les hommes et les femmes selon le groupe d'âge pour 100 000 personnes*.

* Tous les taux figurant dans ce rapport ont été calculés conformément à la source de Statistique Canada : *Tableau 051-0001 – Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel.*

Entre 1991 et 2014, il y a eu 12 332 décès liés à l'eau au Canada, soit une moyenne de 514 décès liés à l'eau chaque année sur une période de 24 ans. Le taux de mortalité de la population canadienne était de 1,6 pour 100 000 personnes. Les hommes comptaient pour 82 % des cas de décès liés à l'eau (n=10 146) (tableau 1).

Le tableau 1 indique que les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans étaient les plus à risque de décès lié à l'eau, affichant la plus haute fréquence de décès liés à l'eau (18 %, n=2 185), et le taux de mortalité le plus élevé chez les hommes, soit 3,5 pour 100 000 personnes (n=1 867). Parmi les femmes, le groupe d'âge de 1 à 4 ans était celui le plus à risque, avec un taux de mortalité chez les femmes de 1,2 pour 100 000 personnes (tableau 1).



Plan d'eau

Plan d'eau	Hommes	Femmes	Inconnu	Total	Pourcentage
Eau intérieure libre*	7 567	1 171	8	8 746	71
Pleine mer	1 283	121	2	1 406	11
Baignoire	420	539	1	960	8
Piscines, cuves thermales résidentielles et publiques	665	284	3	952	8
Autre	175	50	0	225	2
Inconnu	36	7	0	43	0
Canada	10 146	2 172	14	12 332	100

*Eau intérieure libre comprend : lac, étang, fossé/ponceau, réservoir/lac artificiel/fosse/bassin de rétention, canal, lagune, rivière/ruisseau/crique/chute d'eau, barrage/passage/déversoir, et étang de carrière.

Le tableau 2 présente les décès liés à l'eau selon le plan d'eau (ou étendue d'eau) et le sexe, de 1991 à 2014. Entre 1991 et 2014, les noyades sont surtout survenues en eau intérieure libre (71 %, n=8 746), en pleine mer (11 %, n=1 406), en baignoire (8 %, n=960) et dans des piscines et des cuves thermales (8 %, n=952) (tableau 2).

Les victimes de **sexe masculin** ont été le plus fréquemment péri : en eau intérieure libre (75 %, n=7 567), en pleine mer (13 %, n=1 283), et dans des piscines et des cuves thermales résidentielles/publiques (7 %, n=665). Chez les victimes de **sexe féminin**, les lieux de noyade les plus fréquents étaient : en eau intérieure libre (54%, n=1 171), en baignoire (25%, n=539), et dans des piscines et des cuves thermales résidentielles/publiques (13%, n=284) (tableau 2).

Province et territoire

Province ou territoire	1991 à 1994 (n=2 587)	1995 à 1998 (n= 2 373)	1999 à 2002 (n=1 892)	2003 à 2006 (n=1 802)	2007 à 2010 (n= 871)	2011 à 2014 (n= 1 807)	Total (n=12 332)	Pourcentage (%)	Taux pour 100 000 personnes
Terre-Neuve-et-Labrador	102	120	85	85	81	62	535	4	4,2
Nouvelle-Écosse	131	112	83	41	75	49	491	4	2,2
Île-du-Prince-Édouard	15	17	12	11	11	4	70	1	2,1
Nouveau-Brunswick	93	63	48	63	48	40	355	3	2,0
Québec	509	504	337	363	321	320	2 354	19	1,3
Ontario	729	651	598	585	652	614	3 829	31	1,3
Manitoba	138	115	92	89	99	104	637	5	2,3
Saskatchewan	99	109	78	57	68	104	515	4	2,1
Alberta	143	157	125	153	148	180	906	7	1,2
Colombie-Britannique	543	473	393	289	320	293	2 311	19	2,3
Territoires du Nord*	85	52	41	66	48	37	329	3	13,3
Canada	2 587	2 373	1 892	1 802	1 871	1 807	12 332	100	1,6

* Les territoires du Nord comprennent : les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon. En raison de la faible population, un petit nombre de décès peut influencer sur le taux.

Le tableau 3 recense les décès liés à l'eau par tranche de 4 ans, selon la province et le territoire. L'Ontario affichait la plus haute fréquence de décès liés à l'eau (31 %, n=3 829) (tableau 3). Cependant, en raison de sa grande population, cette province avait un taux de 1,3 % pour 100 000 personnes, qui est inférieur au taux national de 1,6 pour 100 000 personnes.

Les territoires du Nord du Canada enregistraient le deuxième plus faible nombre de décès liés à l'eau (n=329 ou 3 %). Toutefois, en raison de leur faible population, ceux-ci affichaient le plus haut taux (13,3 % pour 100 000 personnes), huit fois supérieur au taux national (tableau 3).

Le tableau 3 présente généralement, de 1991 à 2014, une tendance à la baisse du nombre de décès liés à l'eau pour Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique, les territoires du Nord, et le Canada. Une tendance décroissante a été relevée en présence d'une réduction de plus de 25 % en 1991-1994 et 2011-2014 respectivement.

Le tableau 4 qui suit indique le nombre de décès liés à l'eau selon la province/le territoire et le type d'activité, de 1991 à 2014. La plus haute fréquence de décès liés à l'eau était associée aux activités de navigation pour l'ensemble des provinces et territoires, sauf l'Alberta, où le plus grand nombre de décès liés à l'eau sont survenus lors d'activités aquatiques, la navigation suivant de près au deuxième rang (tableau 4).

Tableau 4 Décès liés à l'eau selon la province/le territoire et le type d'activité, Canada, 1991-2014 (n=12 332)

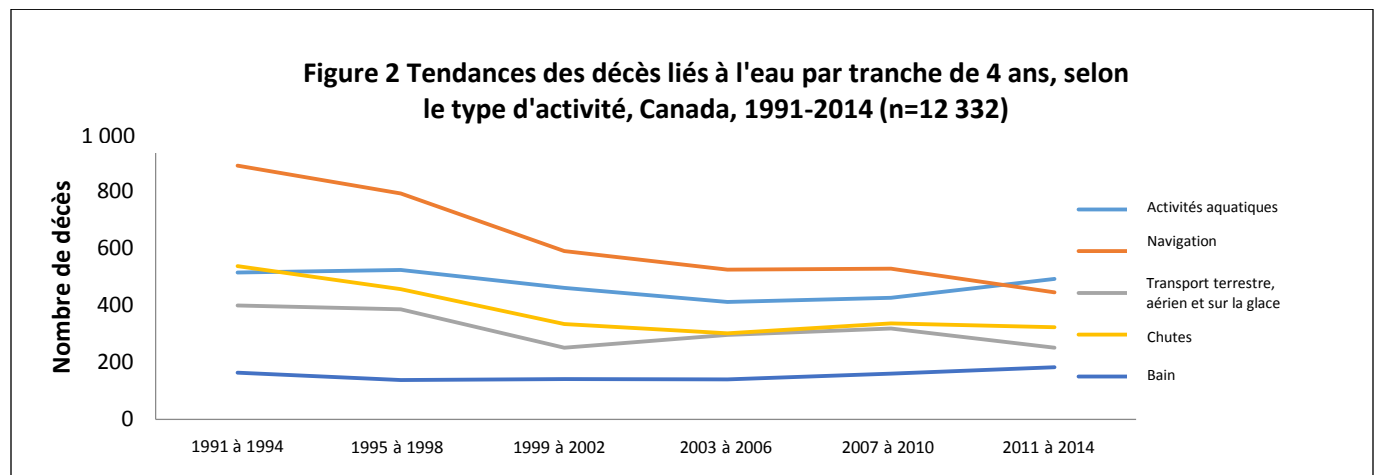
Province ou territoire	Navigation (n=3 769)	Activité aquatique (n=2 829)	Activité non aquatique (n=2 288)	Transport terrestre, aérien et sur la glace (n=1 901)	Bain (n=925)	Inconnu (n=620)	Total (n=12 332)	Pourcentage (%)	Taux pour 100 000 personnes
Terre-Neuve-et-Labrador	246	52	80	137	7	13	535	4	4,2
Nouvelle-Écosse	244	94	63	65	10	15	491	4	2,2
Île-du-Prince-Édouard	31	15	6	7	2	9	70	1	2,1
Nouveau-Brunswick	130	85	56	59	15	10	355	3	2,0
Québec	647	579	484	347	199	98	2 354	19	1,3
Ontario	1 061	990	710	494	356	218	3 829	31	1,3
Manitoba	183	134	144	103	25	48	637	5	2,3
Saskatchewan	142	95	97	113	37	31	515	4	2,1
Alberta	196	229	189	109	127	56	906	7	1,2
Colombie-Britannique	726	520	423	393	140	109	2 311	19	2,3
Territoires du Nord*	163	36	36	74	7	13	329	3	13,3
Canada	3 769	2 829	2 288	1 901	925	620	12 332	100	1,6

* Les territoires du Nord comprennent : les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon.

Type d'activité

La figure 2 illustre les tendances des activités associées aux décès liés à l'eau, par tranche de 4 ans, de 1991 à 2014. Entre 1991 et 2010, le nombre de décès liés à la navigation a été constamment supérieur au nombre de décès

survenus lors d'activités aquatiques; entre 2011 et 2014, cette tendance a changé, le nombre de décès lors d'activités aquatiques ayant dépassé le nombre de décès liés à la navigation (figure 2).

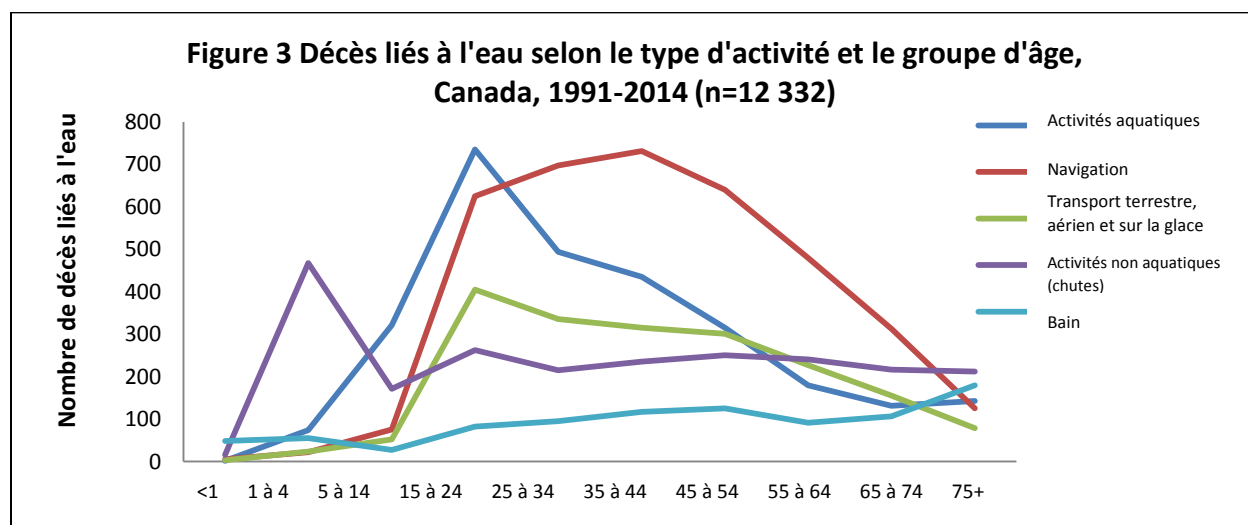


Les décès liés à la navigation au Canada ont été examinés dans le rapport intitulé « *Les décès par immersion et par traumatisme liés à la navigation* »⁶, qui a été préparé pour le Bureau de

la sécurité nautique de Transports Canada et sert d'outil pour les campagnes éducatives et médiatiques. Les décès liés à l'eau en cours de transport terrestre, aérien et sur la glace ont fait

l'objet de campagnes médiatiques incitant le public à ne pas conduire en état d'ébriété pour tous les modes de transport motorisé. Il faut accroître la recherche afin de réduire le nombre de décès dus aux chutes. La fréquence de décès lors d'activités aquatiques a très peu changé, tandis que les décès en baignoire ont augmenté pendant la période de 24 ans.

La figure 3 montre le nombre de décès liés à l'eau pour chaque type d'activité et chaque groupe d'âge. On trouve la plus haute fréquence de décès survenus lors d'activités non aquatiques (telles qu'une entrée non intentionnelle à l'eau) chez le groupe de 1 à 4 ans (figure 3). Quant aux taux de mortalité pour les chutes dans l'eau selon le groupe d'âge et le sexe, les garçons de 1 à 4 ans étaient les plus vulnérables.



La plus haute fréquence de décès lors d'activités de la navigation a été relevée chez le groupe de 35 à 44 ans (figure 3), bien que, selon l'âge et le sexe, les hommes âgés de 15 à 74 ans aient constitué le groupe le plus à risque. Pour les décès liés à la navigation, seulement 12 % portaient correctement un gilet de sauvetage au moment de l'événement. Dans 21 % des cas, un gilet de sauvetage était présent mais non porté et dans 24 % des cas, un gilet de sauvetage n'était pas présent.

Le groupe de 15 à 24 ans présentait la plus haute fréquence de décès lors d'activités aquatiques (figure 3). Les jeunes hommes de 15 à 24 ans affichaient aussi le taux de mortalité le plus élevé à ce chapitre. La baignade récréative était associée à la plus haute fréquence de décès lors d'activités aquatiques chez ce groupe.

La fréquence la plus élevée de décès survenus en cours de transport terrestre, aérien et sur la glace a été relevée chez les 15 à 24 ans (figure 3). Les jeunes hommes de ce groupe d'âge avaient le plus haut taux de mortalité pour de tels déplacements. On trouve la plus haute fréquence de décès lors du bain chez les personnes âgées de 75 ans et plus (figure 3).

Une baisse du taux de mortalité par noyade peut être observée dans la plupart des provinces et dans quelques activités. Dans la majorité des cas, les décès par noyade au Canada sont évitables. **Il faut renouveler les efforts de prévention ainsi que mieux cibler les collectivités les plus vulnérables et les activités les plus risquées pour produire le maximum d'impact.**

Noyades mortelles au Canada : le portrait actuel

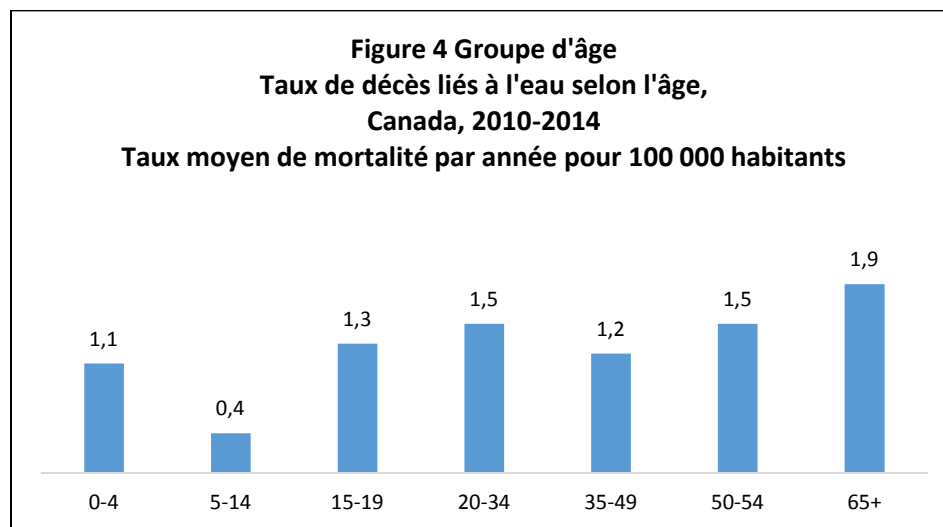
La section précédente résumait le problème de la noyade au Canada en décrivant les tendances des décès liés à l'eau sur une période de 24 ans. Malgré le signalement d'une diminution globale du taux de mortalité par noyade, des centaines d'événements entraînant une noyade mortelle continuent de se produire au Canada chaque année. La présente sous-section résume les caractéristiques des noyades mortelles au Canada en mettant l'accent sur les données disponibles relatives aux décès liés à l'eau de la plus récente période quinquennale, soit de 2010 à 2014.

Les données ainsi utilisées proviennent de la Société de sauvetage, organisme qui fait de la recherche et publie des rapports sur la noyade et les décès liés à l'eau évitables en Ontario depuis 1989 – et pour chaque province et le Canada

depuis 1990. Cette recherche fournit une base exhaustive de faits sur le problème de la noyade qui oriente la Société de sauvetage et d'autres intervenants dans l'élaboration de solutions de prévention de la noyade. Une version élargie de l'analyse faite ici figure dans le *Rapport sur la noyade au Canada : édition de 2017*.⁷

Selon les plus récentes données disponibles obtenus des bureaux des coroners en chef et des médecins légistes du Canada, en moyenne 464 personnes sont mortes noyées chaque année pendant la plus récente période quinquennale (2010-2014), ce qui correspond à un taux de mortalité brut de 1,3 pour 100 000 habitants chaque année.

Quelles sont les personnes qui se noient?



Comme l'illustre la figure 4, les plus hauts taux de décès liés à l'eau en 2010-2014 ont été relevés chez les aînés âgés de 65 ans et plus (1,9 pour 100 000 habitants), les jeunes adultes de 20 à 34 ans (1,5 pour 100 000 habitants) et les adultes plus âgés de 50 à 64 ans (1,5 pour 100 000 habitants). La plus haute fréquence de noyade a été

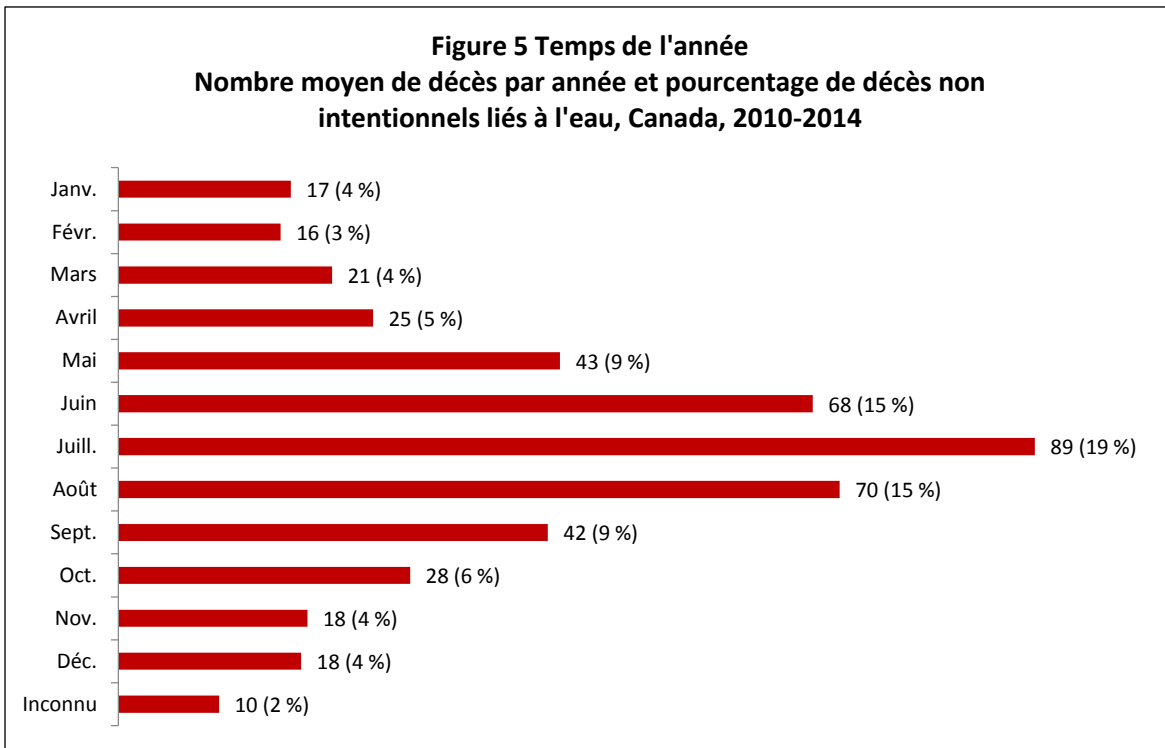
enregistrée chez le groupe de 20 à 24 ans, soit en moyenne 43 décès chaque année.

Conformément à la tendance à long terme, la vaste majorité des victimes entre 2010 et 2014 étaient de sexe masculin (8 sur 10), la plus forte proportion de décès liés à l'eau chez les hommes survenant chez les jeunes adultes de 20 à 34 ans.

Une forte proportion d'Autochtones se noient par rapport à la population autochtone. Selon les plus récentes données disponibles, dans environ 12 % de tous les cas de noyade mortelle, les victimes

étaient d'identité autochtone – contre environ 4 % de la population canadienne, qui s'identifient comme Autochtones.

Quand les noyades se produisent-elles?



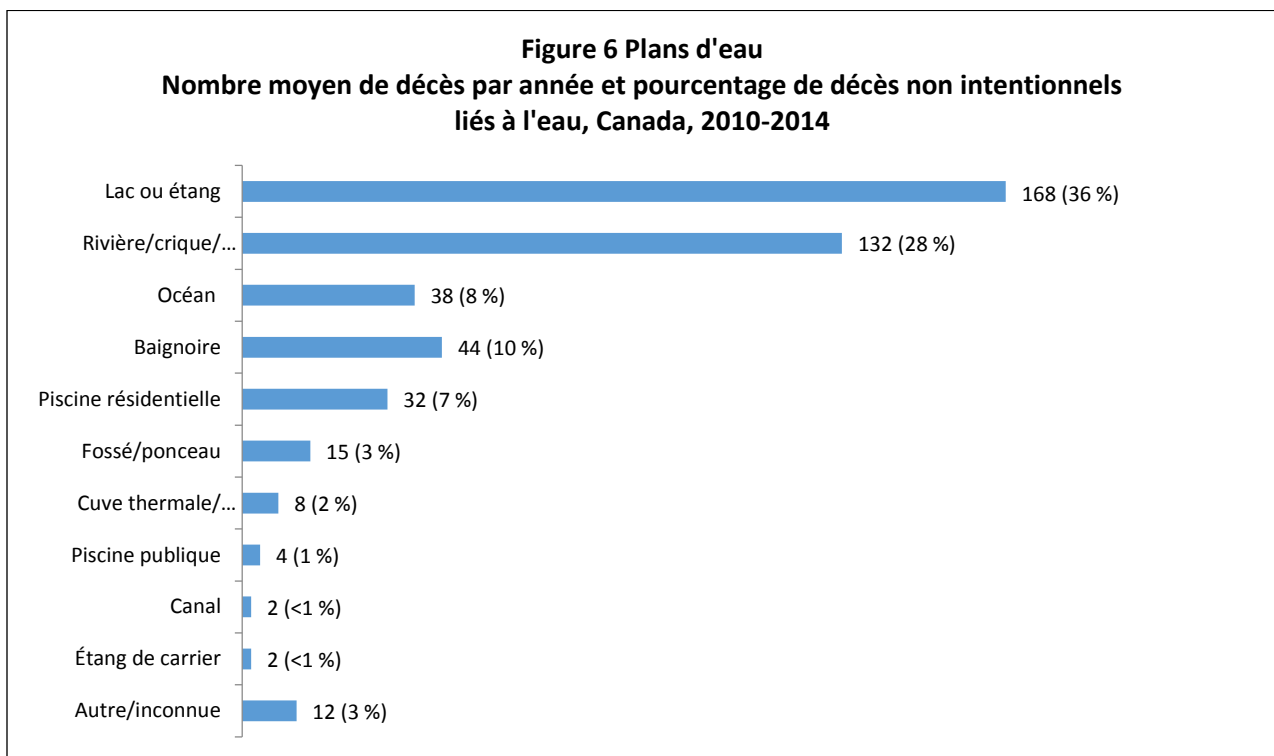
Au Canada, les décès par noyade surviennent tout au long de l'année, le nombre le plus élevé se produisant pendant les mois les plus chauds (de mai à

septembre). Entre 2010 et 2014, plus des deux tiers (67 %) des décès liés à l'eau sont survenus au cours de cette période (figure 5).





Où les noyades ont-elles lieu?



Conformément à la tendance à long terme, les plus récentes données révèlent que la plupart des décès liés à l'eau au Canada sont survenus dans des plans d'eau naturels (73 %). C'est dans les lacs et étangs (38 %), suivis des rivières, criques et ruisseaux, et des chutes d'eau (28 %) qu'on trouve la plus haute fréquence de décès par noyade pendant la période 2010-2014 (figure 6).

Les décès liés à l'eau dans des milieux artificiels, bien que moins fréquents, ont néanmoins représenté en moyenne 163 décès en 2010-2014. Les baignoires constituaient le milieu artificiel le plus courant pour les décès par noyade (figure 6).

Quels types d'activités les victimes pratiquaient-elles?

La plupart des décès liés à l'eau au Canada sont survenus lors d'activités récréatives. Entre 2010 et 2014, il y a eu en moyenne 282 décès chaque année alors que la victime participait à des activités récréatives dans l'eau, sur l'eau ou près de l'eau, ce qui représente 61 % de l'ensemble des décès non intentionnels liés à l'eau. Les activités récréatives les plus courantes étaient la baignade ou le barbotage dans l'eau (28 %), et la marche, la course ou le jeu près de l'eau ou sur la glace (15 %). Les activités de la vie quotidienne (27 %) ont été la deuxième cause de noyade au Canada. Entre 2010 et 2014, en moyenne 123 personnes se sont noyées au Canada chaque année lors d'activités de la vie quotidienne, dont les plus courantes – comme le bain en baignoire (35 %) et le transport en véhicule motorisé (31 %) – étaient pratiquées avant la noyade.

Selon le type d'activité, les plus récentes données indiquent que les décès liés à l'eau ont surtout eu lieu lors d'activités aquatiques et de la navigation. Pendant la période 2010-2014, en moyenne 123 personnes se sont noyées chaque année (26 %) en participant à une activité aquatique (elles avaient l'intention d'être dans l'eau au moment où un événement imprévu s'est produit), et en moyenne 119 personnes se sont noyées chaque année (26 %) en s'adonnant à la navigation motorisée ou non motorisée. Les entrées non intentionnelles à l'eau (telles qu'une chute imprévue dans l'eau) lors d'une activité non aquatique ont aussi représenté une forte proportion de décès liés à l'eau (20 %). En moyenne 91 personnes se sont noyées chaque année par suite d'une entrée non intentionnelle dans l'eau.

En bref

Selon une analyse des plus récentes données disponibles portant sur les décès liés à l'eau, voici le profil actuel de la mortalité par noyade au Canada :

- C'est parmi les hommes, les aînés de 65 ans et plus, les jeunes adultes de 20 à 34 ans et les personnes âgées de 50 à 64 ans qu'on déplore les plus hauts taux de mortalité.
- Les décès liés à l'eau sont plus susceptibles de survenir pendant l'été, les fins de semaine, et dans des plans d'eau naturels tels que les lacs et les rivières.
- Moins de décès par noyade surviennent en milieu artificiel; toutefois, les baignoires et les piscines résidentielles constituent les milieux artificiels les plus courants pour les décès par noyade.
- Près des deux tiers de l'ensemble des noyades non intentionnelles mortelles se produisent lors d'activités récréatives, et un autre quart, lors d'activités de la vie quotidienne.
- Comme type d'activité, la navigation et les activités aquatiques telles que la baignade et le barbotage dans l'eau étaient les plus courantes.

Les progrès à long terme réalisés pour réduire les décès par noyade au Canada sont encourageants malgré le fait que, en moyenne, plus de 460 décès non intentionnels liés à l'eau surviennent encore chaque année, bien qu'ils aient été évitables. Ces chiffres réaffirment le besoin de poursuivre les efforts de prévention de la noyade.

Recherche sur les noyades au Canada : lacunes dans les données probantes

Depuis le début des années 1990, le Canada recueille des données de grande qualité en matière de mortalité par noyade. Celles-ci sont le fruit d'une collaboration entre les bureaux des coroners et des médecins légistes partout au Canada, et Statistique Canada, et du dur travail accompli par les ONG agissant comme parties prenantes face au problème de la noyade. Depuis plus de 20 ans, des rapports sur la noyade sont diffusés régulièrement au public canadien, aux parties prenantes et aux responsables politiques.



Toutefois, on ignore encore beaucoup de choses au sujet du problème de la noyade au Canada. En effet, il existe peu de données sur la noyade non mortelle. Par ailleurs, une meilleure compréhension des déterminants socioéconomiques et sociaux s'impose en matière de mortalité et de morbidité par noyade. De plus, on note une faible compréhension du problème de la noyade au Canada quant au rôle des caractéristiques démographiques (dont le nombre d'enfants par famille), des niveaux de scolarité et

du statut socioéconomique des familles des personnes qui se noient.

Il est probable que les personnes ayant des handicaps et des capacités d'adaptation réduites présentent un risque accru de noyade. Ces personnes comprendraient : celles ayant des affections comme l'épilepsie, un retard de développement, des troubles mentaux, des difficultés d'apprentissage, et le trouble du spectre de l'autisme; et possiblement celles éprouvant un sentiment d'impuissance acquise dans la structure sociale du Canada et au sein des réseaux familiaux. Une recherche portant sur ces facteurs de risque est essentielle.

D'autres caractéristiques démographiques ont été reliées au risque accru de noyade, notamment : les résidents en milieu rural et du Nord, les peuples autochtones et les personnes néo-canadiennes. On ne peut établir clairement si ces caractéristiques constituent des facteurs de risque indépendants ou reflètent des facteurs sociaux et un statut socioéconomique. Une recherche plus poussée dans ce domaine permettrait d'élaborer des interventions ciblées.

Les rapports publiés sur la noyade mortelle au Canada se sont concentrés sur les décès non intentionnels liés à l'eau. Une compréhension du fardeau entier de la noyade aiderait la Coalition à cibler les interventions sur des domaines clés. Il y aurait lieu d'inclure – et de comprendre – la mortalité et la morbidité des décès intentionnels (suicides et homicides) liés à l'eau. Grâce à la connaissance et à une compréhension approfondies du fardeau de la noyade, il serait possible d'atteindre des cibles d'intervention plus éclairées.

Section 3 – Enjeux cibles clés

Afin de réaliser la vision globale de zéro décès par noyade au Canada, la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade a défini, en matière de réduction de la noyade, des enjeux cibles clés correspondant aux domaines d'action et aux impacts déterminés par le comité directeur, la Coalition et le public canadien. Ces domaines comprennent les groupes d'âge à risque élevé, les populations marginalisées qui sont disproportionnellement touchées par la noyade, et les secteurs d'activités à risque élevé.

La Coalition, pilotée par son comité directeur, a entrepris d'établir par ordre prioritaire les domaines des enjeux clés dans le cadre du Plan canadien de prévention de la noyade. Se fondant sur les données probantes existantes tirées du système canadien de surveillance des noyades, de la documentation mondiale sur la noyade, et sur les avis d'experts, le comité directeur a défini 13 enjeux cibles clés potentiels : (1) les enfants âgés de 1 à 4 ans; (2) les jeunes adultes de sexe masculin; (3) les citoyens aînés de 65 ans et plus; (4) les peuples autochtones; (5) les personnes néo-canadiennes; (6) les personnes vivant dans le Nord du Canada et en milieu rural; (7) les catastrophes naturelles et le changement climatique; (8) le suicide et l'homicide par noyade; (9) les personnes ayant des affections ou autres comorbidités; (10) les activités professionnelles ou de la vie quotidienne; (11) la noyade liée au transport par eau; (12) les chutes non intentionnelles dans l'eau; et (13) l'immersion en eau froide.

En vue d'encourager l'engagement civique à l'égard du Plan canadien de prévention de la noyade, des participants à la Coalition et des membres du public canadien ont été invités à voter sur un maximum de cinq enjeux cibles clés qui, selon eux, devraient être la priorité absolue pour la première édition du Plan. Le comité directeur a débattu les résultats de ce vote et suggéré que la première version du Plan traite des huit enjeux cibles clés qui suivent :

- enfants âgés de 1 à 4 ans
- peuples autochtones
- noyades liées au transport par eau
- personnes néo-canadiennes
- noyades en milieu surveillé
- entrées non intentionnelles à l'eau
- immersions dans le Nord du Canada, en milieu rural et en eau froide
- jeunes adultes de sexe masculin

Des groupes de travail techniques sont formés autour de chacun des enjeux cibles clés et seront appelés à recommander des mesures pour réduire la noyade dans le domaine ciblé. À la date de publication de ce rapport, quatre groupes de travail techniques étaient en place pour quatre des enjeux cibles clés. Le comité directeur de la Coalition travaille à déterminer le leadership approprié et à affecter des leaders aux quatre autres enjeux cibles clés. De plus, le comité directeur se montre prudent dans sa façon de former les groupes de travail techniques afin de soutenir la vision à long terme de la Coalition et du Plan canadien de prévention de la noyade.

Le reste de cette section expose en bref chaque enjeu cible clé en indiquant l'état actuel pour chaque groupe de travail technique.

Enfants âgés de 1 à 4 ans

État : En train de désigner un leader de groupe de travail technique.

Au Canada, la noyade constitue la principale cause de décès par traumatisme non intentionnels chez les enfants âgés de 1 à 4 ans.⁸ En outre, le fardeau de la noyade non mortelle est un des plus lourds chez ce groupe d'âge; les enfants de moins de 5 ans sont plus susceptibles d'être victimes d'une noyade non mortelle nécessitant une visite à l'urgence et/ou une hospitalisation que les victimes de noyade mortelle.⁹ Les piscines résidentielles situées dans une cour arrière sont les lieux les plus courants où se noient des enfants de 1 à 4 ans au Canada.⁷

Peuples autochtones

État : En train de déterminer le leadership du groupe de travail technique issu des collectivités autochtones.

Les rapports indiquent que dans la population autochtone, le taux de mortalité par noyade est 6 fois plus élevé que la moyenne canadienne et jusqu'à 15 fois supérieur à celui chez les enfants.^{16,17} Bien que représentant environ 4 % de la population canadienne, les peuples autochtones comptent pour environ 25 % des cas de noyade en motoneige, 16 % des cas de noyade par suite d'une chute dans l'eau, 10 % des décès par noyade lors d'activités récréatives, et 9 % des décès par noyade liés à la navigation.¹⁶ Le risque accru de noyade parmi les populations autochtones a été attribué : à leur proximité à des plans d'eau libre; au port peu fréquent de vêtements de flottaison individuels; et à la consommation d'alcool.¹⁸

Noyades liées au transport par eau

État : En train de désigner un leader de groupe de travail technique.

Au Canada, les décès liés à l'eau sont plus souvent associés à la navigation qu'à toute autre activité.⁶ Le facteur le plus fréquemment associé aux décès liés à la navigation au cours des deux dernières décennies a été le non-port de vêtements de flottaison individuels.⁶ Dans la grande majorité des

cas, les décès par noyade liés à la navigation sont survenus chez les hommes âgés de 15 à 74 ans.⁶

Personnes néo-canadiennes

État : Leadership du groupe de travail technique déterminé; en train de former un groupe de travail technique multisectoriel et de faire une évaluation situationnelle.

Leader du groupe de travail technique : Barbara Byers, Société de sauvetage Canada

Une étude examinant l'association entre la durée de résidence au Canada et le risque de traumatisme non intentionnel chez les enfants et les jeunes a révélé que le risque de noyade était le plus élevé parmi les immigrants récents ayant vécu au Canada depuis moins de cinq ans.¹⁰

Selon les récents travaux effectués par les leaders de ce groupe de travail technique, les personnes nouvellement arrivées au Canada sont quatre fois plus susceptibles de ne pas savoir nager que les personnes nées au Canada.¹¹ En outre, les jeunes âgés de 11 à 14 ans qui sont de nouveaux arrivants au Canada étaient cinq fois plus susceptibles de ne pas savoir nager que leurs camarades de classe nés au Canada. Pourtant, 93 % des personnes néo-canadiennes de ce groupe d'âge ont indiqué qu'elles participent à des activités dans l'eau, sur l'eau ou près de l'eau. Les résultats suggèrent un risque supérieur chez les personnes néo-canadiennes âgées de 11 à 14 ans qui ont vécu au Canada depuis moins de cinq ans.¹²

Dans une autre étude visant à explorer davantage l'influence de l'ethnicité sur les attitudes et comportements à l'égard de la sécurité aquatique, de nombreux parents ont commenté qu'ils désirent que leurs enfants s'adonnent à la natation, une expérience culturelle canadienne. Toutefois, des parents musulmans ont dit être préoccupés par les cours de natation publics qui ne tenaient pas compte d'aspects culturels et religieux comme une tenue vestimentaire appropriée à la natation, et la séparation des garçons et des filles.¹³

Noyades en milieu surveillé

État : Leadership du groupe de travail technique déterminé; en train de former un groupe de travail technique multisectoriel et de faire une évaluation situationnelle.

Leader du groupe de travail technique : Barbara McLintock, Service des coroners de la Colombie-Britannique

Au Canada, environ 6 % de l'ensemble des décès non intentionnels liés à l'eau ont lieu lors d'activités professionnelles, et dans environ 1 % des cas, ils surviennent dans un lieu surveillé par un sauveteur ou un moniteur.⁷ Les deux scénarios représentent des milieux apparemment sécuritaires où le nombre de décès par noyade devrait être nul. Certaines provinces ont en place des protocoles de débriefage et d'analyse des incidents critiques pour formuler des recommandations en matière de prévention future, mais aucun engagement à ce sujet n'existe à l'échelle nationale.

Entrées non intentionnelles à l'eau

État : Leadership du groupe de travail technique déterminé; en train de former un groupe de travail technique multisectoriel et de faire une évaluation situationnelle.

Leader du groupe de travail technique : Clara Reinhardt, Croix-Rouge canadienne

Selon les récents travaux effectués par les leaders du groupe de travail technique affecté à ce domaine cible clé, sur une période de 20 ans (1991-2010), 1 951 personnes se sont noyées au Canada par suite d'une chute imprévue dans l'eau.¹⁴ Les enfants et les jeunes hommes étaient les plus à risque de décès dus à une entrée non intentionnelle à l'eau. Les enfants âgés de 1 à 4 ans représentaient environ 21 % des cas de décès liés à des chutes imprévues dans l'eau. Chez les personnes âgées de 15 ans et plus, la consommation d'alcool a été un facteur contributif dans au moins 38 % des décès par suite d'une entrée non intentionnelle à l'eau.¹⁴

Immersion dans le Nord du Canada, en milieu rural et en eau froide

État : Groupe de travail multisectoriel formé; en train de faire une évaluation situationnelle et de créer un plan stratégique.

Leader du groupe de travail technique : Gordon Giesbrecht, Université du Manitoba

Les plus hauts taux de mortalité par noyade ont été enregistrés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.⁷ L'exposition à des plans d'eau et des températures de l'eau plus basses font augmenter le risque de noyade dans le Nord du Canada.¹⁸ Le lieu de résidence en milieu rural a été associé à un risque de noyade plus élevé.¹⁹ Le nombre de décès par noyade survenus en milieu rural a augmenté davantage ces dernières années que dans le passé.¹⁵

Le Canada abonde en masses d'eau naturelles; pour nombre d'entre elles, les températures de l'eau demeurent très froides à longueur d'année. Les décès par immersion en eau froide sont fréquents dans les pays nordiques comme le Canada. En moyenne, 200 personnes meurent chaque année par suite d'une immersion en eau froide.²⁰

Jeunes adultes de sexe masculin

État : En train de désigner un leader de groupe de travail technique.

Au Canada, les jeunes adultes de 20 à 34 ans présentent constamment des taux élevés de décès non intentionnels liés à l'eau comparativement à d'autres groupes d'âge (soit une moyenne de 1,5 par année pour 100 000 habitants de 2010 à 2014). Chez ce groupe d'âge, les 20 à 24 ans ont le plus haut taux de mortalité (1,9 pour 100 000 habitants).⁷ Environ 1 sur 2 jeunes adultes morts noyés avait consommé de l'alcool.¹⁵

Plus de 80 % des victimes de décès par noyade étaient de sexe masculin, et la plus forte proportion de décès par noyade chez les hommes se trouvait parmi les jeunes adultes de 20 à 34 ans (9 sur 10 victimes de noyade sont de sexe masculin dans ce groupe d'âge).⁷

Conclusions et prochaines étapes

Le présent document est la première édition du Plan canadien de prévention de la noyade. Il s'agit d'un Plan évolutif qui changera au moins tous les six mois pour tenir compte de la progression des données, des mesures et des résultats.

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade, pilotée par son comité directeur, continuera de former des groupes de travail techniques autour des enjeux cibles clés ayant été

définis. Ces groupes suivront une démarche fondée sur les données probantes pour formuler des recommandations et produire des rapports à l'intention du comité directeur. Les mesures à fort impact ainsi recommandées dans les rapports seront intégrées aux futures éditions du Plan. Les membres de la Coalition se concerteront pour veiller à la mise en œuvre et à l'évaluation des mesures recommandées.

À la lumière des travaux accomplis à ce jour, la Coalition recommande les mesures suivantes :

- Que le gouvernement du Canada accroisse son engagement envers la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade et à l'égard du Plan.
- Que la collaboration multisectorielle s'intensifie dans tous les domaines de prévention de la noyade.
- Que des coalitions et des groupes de prévention de la noyade soient formés à l'échelle communautaire pour renforcer la nature multisectorielle des mesures de prévention de la noyade prises au sein des collectivités, à partir des données locales. Que les groupes existants élargissent leur portée de manière à inclure la prévention de tous les taux de mortalité et de morbidité par noyade.
- Qu'on étende l'envergure de la collecte des données et de la recherche sur les noyades au Canada de manière à favoriser une compréhension approfondie des facteurs de risque socioéconomiques et à tendre vers l'inclusion des noyades non mortelles et intentionnelles.

Les décès par noyade sont évitables, C'est pourquoi la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade continuera d'œuvrer dans

le cadre défini dans ce document pour réaliser la vision de taux zéro morbidité et mortalité par noyade.



Références

1. Organisation mondiale de la Santé. (2014). *Rapport mondial sur la noyade : comment prévenir une cause majeure de décès*. Genève, Organisation mondiale de la Santé.
2. Parachute. (2015). *The cost of injury in Canada*. Toronto, Parachute.
3. Centre de collaboration nationale des méthodes et outils, cité dans le portail canadien des pratiques exemplaires de l'ASPC. Internet : <http://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/resources/evidence-informed-decision-making/>.
4. Wong S.C., Sze N.N., Yip H.F., Loo B.P., Hung W.T., et H.K. Lo. (2006). *Association between setting quantified road safety targets and road fatality reduction*. *Accident Analysis & Prevention*. 30 septembre 2006; 38(5):997-1005.
5. SafetyNet. (2009). *Quantitative road safety targets*. SafetyNet. Internet : https://ec.europa.eu/transport/road_safety/sites/roadsafety/files/specialist/knowledge/pdf/quantitative_road_safety_targets.pdf.
6. Croix-Rouge canadienne. (2011). *Les décès par immersion et par traumatisme liés à la navigation au Canada – 18 ans de recherche*. Ottawa (Ont.), Croix-Rouge canadienne. Internet : http://www.croixrouge.ca/crc/documents/fr/3-3-4_2011_navigation_fnl.pdf.
7. Société de sauvetage. (2017). *Rapport sur la noyade au Canada : édition de 2017*. Internet : http://www.lifesavingsociety.com/media/264742/98cndrowningreport_2017rev_web.pdf
8. Yanchar N.L., Warda L.J., Fuselli P.; Société canadienne de pédiatrie, comité de prévention des blessures. (2012). La prévention des blessures chez les enfants et les adolescents : une démarche de santé publique. *Paediatr Child Health* 17(9):512.
9. Clemens T. (2017). *Addressing Gaps in our Understanding of the Epidemiology of Drowning at the Global, National, and Local level* [Thèse de doctorat]. York University.
10. Saunders N.R., Macpherson A., Guan J., Sheng L., et A. Guttmann (2017). The shrinking health advantage: unintentional injuries among children and youth from immigrant families. *BMC public health*. 1^{er} août 2017;18(1):73.
11. Société de sauvetage. (2010). *L'influence de l'ethnicité lors de la participation à des activités aquatiques et des noyades au Canada*.
12. Société de sauvetage. (2016). *L'influence de l'ethnicité des pré-ados en ce qui concerne la natation et la sécurité aquatique au Canada*.
13. Société de sauvetage. (2011). Étude auprès de groupes de discussion dirigée animés en anglais et en mandarin.
14. Croix-Rouge canadienne. (2014). *Rapport sur les décès liés à l'eau au Canada de 1991 à 2010*. Internet : <http://www.croixrouge.ca/crc/documents/fr/What-We-Do/Swimming-Water-Safety/rapport-sur-les-deces-lies-a-leau-au-canada-de-1991-a-2010.pdf>.
15. Clemens T., Tamim H., Rotondi M., et A.K. Macpherson. A population based study of drowning in Canada. *BMC public health*. 13 juillet 2016;16(1):559.
16. Santé Canada, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits. (2001). *Les lésions traumatiques accidentelles et intentionnelles chez les Autochtones du Canada 1990-1999*.
17. Croix-Rouge canadienne. (1998). *Une analyse des noyades et autres décès par traumatisme liés à l'eau au Canada*.
18. Pike I., Richmond, S., Rothman, L., et A. Macpherson (eds.) (2015). *Canadian Injury Prevention Resource*. Toronto (Ont.), Parachute.
19. Gallinger Z.R., Fralick M., et S.W.Hwang. (2015). *Ethnic differences in drowning rates in Ontario, Canada*. *Journal of immigrant and minority health*. 1^{er} octobre 2015;17(5):1436-43.
20. Croix-Rouge canadienne (2010). *Les noyades et autres traumatismes liés à l'eau au Canada : 10 ans de recherche*. Internet : http://www.croixrouge.ca/crc/documents/fr/3-3-4_ws_final_m2_french2006_04_19.pdf

Plan canadien de prévention de la noyade
Première édition : octobre 2017

